



Vivre à Village de BRÉNOD

BULLETIN MUNICIPAL N° 26 - HIVER 2022

S'adapter ...

Au rythme de vagues successives comparables à celles d'un nouvel océan, l'année 2022 vient de commencer dans un contexte auquel nous nous adaptons ... nécessairement.

Ce 26^{ème} numéro de Vivre à Brénod, donne un dernier coup de projecteur sur les actions et les événements qui ont marqué l'année passée, ou la vie associative de notre village nous a apporté, une nouvelle fois si besoin était, la démonstration de son dynamisme et de sa vitalité. De belles choses ont été réalisées par nos associations, leurs dirigeants ont tenu le cap avec une belle détermination. Dans des conditions loin d'être toujours favorables, ils ont su s'adapter. Avec dévouement et efficacité, ils ont su œuvrer pour le bien commun.

Avec le conseil municipal, nous souhaitons les recevoir pour les remercier, et les encourager à poursuivre et renouveler en 2022 les actions réussies l'an passé. Comme chacun sait, la petite réception prévue pour cela le 11 décembre dernier n'a pu se dérouler comme prévu. Dès la prochaine accalmie, nous trouverons une autre date, pour le plaisir de nous retrouver et partager ensemble un de ces moments de convivialité qui adoucissent notre quotidien.

2022 verra se poursuivre les actions entreprises par l'équipe municipale. L'amélioration de la traversée du village, la requalification des locaux de la Sivollière, la création d'un nouveau lotissement sont toujours à l'ordre du jour. En septembre dernier, le conseil municipal a autorisé le principe d'une étude d'avant-projet de parc éolien sur notre territoire. Sur tous ces thèmes, vous trouverez plus de précisions dans les pages qui suivent.

À côté de cela, d'autres sujets apparaissent, auxquels nous devons nous adapter.

Nous venons d'accueillir - avec plaisir - un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes dans les locaux de l'ancien bureau de Poste. Des travaux seront rapidement engagés pour adapter l'accessibilité de cet immeuble.

Le redoux de fin décembre et ses pluies abondantes nous ont rappelé que les risques d'inondation du lotissement de la Serve sont bien réels. Nous devons rapidement trouver les solutions adaptées pour préserver la quiétude de ce quartier.

Enfin la fromagerie de Brénod, « notre Fruitière », s'apprête à tourner une page importante de sa longue histoire. La commune de Brénod sera présente pour accompagner cette mutation, elle sera également présente pour affirmer qu'en toutes circonstances, l'intérêt général doit et devra toujours primer sur les intérêts particuliers.

À l'aube de cette nouvelle année, les défis ne manquent pas. De notre capacité d'adaptation dépend notre avenir, de notre solidarité et de notre imagination viendront les solutions ...

Très belle et heureuse année 2022 à toutes et tous.



Étienne RAVOT,
Maire de Brénod

**Retrouvez ce bulletin, les précédents, et bien d'autres choses encore... sur
www.brenod.com**

Sommaire

Vie communale	pages 2 à 7	Enfance	page 8
❖ Sécurisation des entrées de village		❖ L'année scolaire 2021-2022	
❖ Nouveau lotissement à l'étude		❖ L'accueil périscolaire et le centre de loisirs	
❖ Projet d'un parc éolien		Vivre ensemble	pages 9
❖ Cheminements extérieurs de la Marpa		❖ Hiver 2021-2022	
❖ Mise aux normes de la Sivollière		❖ Urbanisme	
❖ Locaux de l'ancienne Poste		Ateliers numériques	pages 10 et 11
❖ Restauration des archives anciennes		Bloc-notes	page 12
❖ La forêt communale			
❖ La fibre optique			
❖ Rétrospectives			
❖ Les sapeurs-pompiers			
❖ La bibliothèque municipale			

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DES ENTRÉES DU VILLAGE

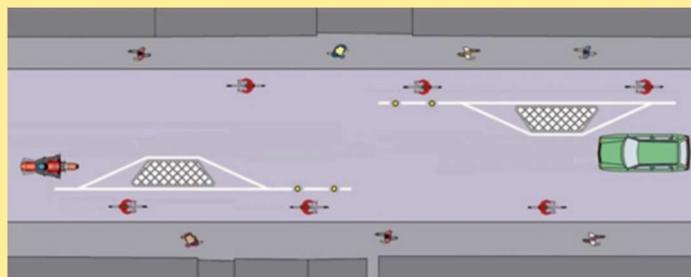
Nous sommes tous conscients de la vitesse excessive des différents véhicules qui traversent quotidiennement notre village.

Sous le précédent mandat du conseil municipal, une étude complète de mise en sécurité de la traversée de la commune avait été commandée à un cabinet d'ingénierie. Suite à la réception du projet, différentes pistes sont étudiées.

Le budget nécessaire à la mise en place complète de ces aménagements n'étant pas à la portée de nos finances, le conseil municipal a fait le choix de réaliser différents aménagements tests afin de cibler certains points.

L'installation d'écluses provisoires étaient prévues courant novembre, mais la neige ayant rapidement fait son apparition, le test est reporté au 1^{er} trimestre 2022 en fonction de la météo, sachant que nous avons à disposition tout le matériel nécessaire (panneaux, *Baliroads*...).

Rendez-vous donc quand la météo sera plus clémente afin de tester ces dispositifs.



Radars pédagogiques du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Les données des radars pédagogiques mettent encore et toujours en évidence un dépassement de la vitesse autorisée en agglomération par plus de 50 % des véhicules... !

UN NOUVEAU LOTISSEMENT À L'ÉTUDE

Le lotissement de la Serve, créé en 2009, vient de trouver son dénouement à la mi-décembre 2021, avec la vente du lot n° 4 de 999 m². Nous souhaitons donc la bienvenue à ces futurs Bergnolands, dont le permis de construire est d'ores et déjà accordé.



Dans le même temps, cet épilogue fait place au lancement d'un nouveau projet : l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n° 1 située au sud-ouest du village, à l'arrière des dernières maisons implantées le long de la route de Champdor.

Il s'agit d'un tènement d'environ 1.5 hectares, bordé par deux impasses « Derrière les Lazines » et « Sur les Loups ».

Ce nouveau projet d'aménagement de lotissement a été acté par le conseil municipal courant mars 2021. Il nécessite une étude de faisabilité : une convention a été passée avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, qui assurera la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la somme de 8 370 € T.T.C.

L'étude topographique est confiée à la SCP Jean-Luc BOLLACHE, géomètre expert, dont les honoraires s'élèvent à 2 373.60 € T.T.C.

L'étude géotechnique est confiée à la SAS EQUATERRE Val de Saône pour un montant de 4 818.00 € T.T.C.

La population sera informée régulièrement de l'avancée de ce dossier, notamment sur le site : www.brenod.com.



BRÉNOD ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PROJET D'UN PARC ÉOLIEN

Durant le second semestre 2020, la commune de Brénod a été sollicitée par de nombreux opérateurs du secteur des énergies renouvelables, proposant de réaliser des études de faisabilité de création d'un parc éolien sur son territoire. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie voulue par l'État, et créée par la loi relative à la transition énergétique.

Dans sa séance du 20 septembre 2021, le conseil municipal de Brénod a donné son aval pour que des opérateurs puissent engager les études préalables au dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès de l'État.

Ces études préalables sont des procédures longues et complexes, leur durée est évaluée à 5 ans. Elles doivent porter sur un vaste ensemble de critères, allant de l'évaluation des contraintes relatives à la navigation aérienne civile et militaire, la coexistence avec les radars de surveillance du territoire ... Les sites potentiels d'implantation doivent également obéir à une réglementation très précise, concernant aussi bien les distances à respecter vis-à-vis des habitations, que des voies de communications et des réseaux de transport d'énergie existants.

L'impact sur le cadre de vie, le milieu naturel et la biodiversité est également étudié et évalué.

Un tel projet sera ensuite soumis à une enquête publique, elle-même précédée de réunions d'information à destination de la population, afin que ce projet, soit conduit en toute transparence et en prenant en considération les opinions de chacun.



AMÉNAGEMENT, SÉCURISATION ET RATIONALISATION DES CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS DE LA MARPA LES NARCISSES

Un sentier piétonnier entoure la totalité du bâtiment de la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie les Narcisses et permet un accès direct par l'extérieur à l'ensemble des appartements. Réalisé en sable naturel, il s'était dégradé au fil des années, et présentait des dangers. Plusieurs résidents ont été victimes de chutes.

Pour remédier à ces problèmes, la commune de Brénod, en charge de l'entretien de tous les réseaux et des abords de l'établissement, a décidé de modifier ce revêtement afin de rendre sa pratique plus aisée aux personnes à mobilité réduite.

Il a fallu décaisser, évacuer les déblais, effectuer une remise à niveau et appliquer une couche d'enrobé rouge, le noir étant à éviter pour les personnes à l'acuité visuelle réduite, ou souffrant de troubles visuels.

Par ailleurs, depuis juillet 2020, la Marpa les Narcisses expédie chaque jour des repas à destination des cantines scolaires et centres de loisirs des communes de Brénod et de Haut Valromey.

À ce jour, le véhicule doit stationner à l'extrémité nord du bâtiment, éloigné de l'entrée des cuisines de la Marpa, compliquant la manutention des caisses isothermes utilisées pour ces transports, en particulier en période de pluie ou de neige.

Afin de faciliter l'accès aux cuisines et de rationaliser ces opérations de manutention, la commune de Brénod a décidé de créer une voie complémentaire, permettant aux véhicules de reculer au plus près de l'entrée des locaux de cuisine de la Marpa.

Ces aménagements ont été réalisés par la société COLAS pour un montant total de 18 135.00 € H.T. subventionnés à hauteur de 80% :

- 5 441 € Dotation territoriale du Conseil Départemental de l'Ain,
- 5 441 € Dotation d'équipement des territoires ruraux de l'État (Préfecture de l'Ain),
- 3 627 € Fonds de concours de Haut-Bugey Agglomération,
- 3 626 € restant à charge pour la commune de Brénod.

BÂTIMENT DE LA SIVOLLIÈRE, UNE ÉTUDE EST EN COURS

Le bâtiment de la Sivollière est essentiellement utilisé par les associations sportives ou culturelles de Brénod. À l'exception de l'ancienne salle hors-sac, utilisée aujourd'hui pour la pratique du tennis de table, du yoga et du théâtre, les autres locaux ne sont pas classés pour la réception du public. Même si des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés au rez-de chaussée en 2017, le reste des locaux ne bénéficie de ce classement, et l'accueil du public dans de telles conditions ne correspond pas à la normalisation actuelle.

Une étude est en cours pour remettre l'ensemble de ce bâtiment aux normes de sécurité, prévention des incendies et secours aux personnes, et permettre ainsi de le requalifier comme « établissement recevant du public ».

Après consultation, l'entreprise SOCOTEC est missionnée pour réaliser un diagnostic et proposer les solutions techniques adaptées, coût de l'étude : 900 € H.T. Des travaux pourront ensuite être envisagés pour un reclassement dès la fin 2022.

RECONVERSION DES LOCAUX DE L'ANCIENNE POSTE



L'office notarial situé à l'ancienne poste a quitté son antenne de Brénod au 31 octobre 2021. Un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes a rapidement pris possession des locaux, démarrant son activité fin novembre 2021.

Néanmoins, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, devra être réalisée courant 2022.

RESTAURATION DES ARCHIVES ANCIENNES

Les travaux de restauration de nos archives anciennes se poursuivent, un nouveau programme a été engagé pour 2022, d'un montant de 10 032.50 € H.T, toujours avec le concours de l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du Département de l'Ain. La souscription lancée par la Fondation du Patrimoine, et le mécénat privé viendront compléter ce dispositif financier.

Pour ce qui concerne le programme des travaux de 2021, l'inventaire et l'analyse scientifique de M. Anthony PINTO sont désormais terminés. Tout est compilé dans un ouvrage relié de 68 pages, qui sera remis officiellement, à la commune dès ce printemps, avant d'être proposé gratuitement à tous, au format numérique sur notre site internet www.brenod.com

Ceci donnera lieu à une nouvelle journée de présentation publique des documents restaurés, lors de laquelle chacun pourra venir apprécier le travail des artisans, Mme Chloé PEDOUSSAUD et M. Laurent JUILLARD.

**vie
communale**



LA FORÊT COMMUNALE

❖ Bilan des travaux 2021

Dans la parcelle 17, canton du Mollard de l'Orge, les douglas et cèdres de l'Atlas plantés au printemps 2020 se portent plutôt bien. L'année 2021, suffisamment humide, a conforté leur installation et leur a permis une bonne croissance. Des travaux d'entretien et de nettoyage des renvois d'eau, d'élagage et de mise en sécurité sont effectués chaque année le long des voies forestières.

❖ Les ventes de bois

Après plusieurs appels d'offres infructueux, un lot de 517 m³ de bois secs et 315 m³ de bois déperissants, situé dans le canton de Pré Goyet, parcelles 2 à 7 et 9 à 12, a finalement trouvé preneur lors de la vente d'automne de l'Office National des Forêts le 23 septembre 2021. Vendu à l'unité de produit, il a été attribué à la scierie Ducret de Maillat aux prix unitaires de 18 €/m³ pour les déperissants et 3 €/m³ pour les secs.

Lors de cette même vente, un lot de 786 m³ d'épicéas et sapins verts et 57 m³ de secs, dans le canton de Pré Bardou, parcelle 19, a été vendu, en bloc et sur pied, à la scierie LYAUDET de Plateau d'Hauteville au prix de 52 978 € H.T.

❖ Les affouages

- BORD DE ROUTE : Le tirage au sort des 7 lots bords de route a eu lieu le 8 octobre 2021.
- SUR PIED : Rappel : La fin d'exploitation des affouages est fixée au 30 avril 2022

❖ Infos diverses

Brénod a renouvelé son adhésion au programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) Auvergne Rhône-Alpes pour une période de 5 ans soit de 2022 à 2027, pour un coût de 548 €.

LA FIBRE OPTIQUE



Comme chacun a pu le constater, les travaux de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire communal ont repris après une longue interruption. Ce réseau est enfoui dans les fourreaux existants, lorsque cela est possible. Ailleurs, il suit sur les poteaux télécoms, lorsqu'ils ont été jugés utilisables. Pour le reste, 80 poteaux ont été rajoutés le long de nos routes et chemins ...

La mise en service pourrait intervenir à la fin de cette année.

vie communale

RÉTROSPECTIVES...

La bibliothèque dans ses nouveaux locaux

L'installation de la bibliothèque municipale dans ses nouveaux locaux a été officialisée lors d'une soirée sympathique le 19 novembre 2021. Avec une participation très appréciée des enfants de l'école DANIEL MORAND, sous la houlette de Mme Aurélie BERNARD, et la contribution originale des bénévoles de l'association ESPACE LIVRES. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Léa GIRARDIN-BLANC, directrice de l'antenne de la Bibliothèque Départementale de Prêt à Valserhône, ainsi que son adjoint M. Christophe ALIX. Ce fut l'occasion de les remercier pour leur soutien, ainsi que le Département de l'Ain.



Cérémonie du 11 novembre 2021

Cette année, le contexte sanitaire a permis de réaliser une cérémonie du 11 novembre classique (masque obligatoire tout de même à l'extérieur), suivie d'un vin d'honneur offert par la commune dans la salle de la Sivollière.



Les festivités de fin d'année

Le Noël communal de nos aînés

Nos aînés devaient recevoir leur cadeau durant l'apéritif de fin d'année proposé à la population. Suite à l'annulation de ce moment de partage, une équipe d'élus municipaux s'est transformée en lutins afin de livrer les colis gourmands directement aux personnes concernées.

Cette année encore, la commission d'action sociale a fait le choix d'un panier composé de produits régionaux, qui nous l'espérons aura plu à tous.



Le Noël communal des enfants

Les enfants ont eu la joie de rencontrer l'illustre Papa Noël qui, de passage dans notre village s'est volontiers prêté au jeu des photos souvenirs.

Nos chers bambins sont repartis avec un ballotin de friandises dans une main et dans l'autre leur cliché.

Un grand merci à Gérald GAMBIER, photographe bénévole, pour la qualité de ses réalisations.



LA SAINTE BARBE



Pour la Sainte Barbe 2021, seule la cérémonie au monument aux Morts, a pu être maintenue afin de saluer l'engagement des Sapeurs-Pompiers et d'avoir une pensée solennelle pour leurs camarades disparus en service commandé.

À la suite de ce moment de recueillement, le Sergent-Chef Damien CARRIER a été promu au grade d'Adjudant.

LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

❖ Un nouveau Chef de Corps

Depuis janvier 2022, l'Adjudant Damien CARRIER a succédé au Sergent Michaël PAUGET en prenant les fonctions de Chef de Corps.

Deux adjoints viennent le soutenir dans ses fonctions : la Caporale Marianne GROBON et le Caporal Simon DELEFOLLY. Félicitations aux nouveaux responsables et tous nos vœux de réussite.

❖ Des nouvelles recrues

Un nouvel élément féminin en double appartenance avec le centre de secours d'Hauteville vient renforcer l'effectif de notre Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI) dès le début d'année 2022.

Bienvenue à Flavie MATHIEU, nous la félicitons pour son engagement et lui souhaitons une longue et belle carrière dans les sapeurs-pompiers.

D'autres candidatures se profilent pour venir étoffer les rangs de nos sapeurs-pompiers au cours de l'année, pour le plus grand bien de notre CPINI.



vie communale

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le mois de septembre 2021 la bibliothèque est située 55 rue Principale, entre la place du village et la Mairie.

Ce local de plain-pied est accessible à tous le
MERCREDI de 16 h 30 à 18 h 30 et le **SAMEDI de 10 h 00 à 12 h 00**,
et le passe sanitaire est obligatoire.

Une inauguration a eu lieu au mois de novembre avec la participation de l'école, puisque les classes de primaire sont reçues le jeudi.

D'autre part, la bibliothèque était présente sur la foire cet été. Le stand installé devant son nouveau local a été très visité, et une soixantaine d'ouvrages a trouvé preneurs.



Une soirée sur le **NÉPAL** animée par les bénévoles de la bibliothèque, aura lieu le **VENDREDI 28 JANVIER 2022** à 20 h à la salle de la Sivollière (accès par la bibliothèque).

Un diaporama réalisé avec des photos de voyages faites à différentes époques par trois des bénévoles sera présenté et des livres documentaires seront empruntables sur place.

ENTRÉE GRATUITE - PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Projets d'animation

Plusieurs événements festifs et/ou culturels viendront ponctuer l'année :

- ❖ Atelier d'écriture, atelier bricolage pour les enfants, pièces de théâtre, lectures théâtralisées, soirées ou après-midi jeux en lien avec les Petits Bergnolands etc...
- ❖ Le Kamishibai (théâtre d'images pour enfants) reste un rendez-vous régulier chaque troisième samedi du mois à 10 h 30.



Pour la rentrée scolaire 2021-2022, notre école a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice. Aurélie BERNARD vient du département de la Manche, elle possède déjà une expérience de direction. Nous lui souhaitons la bienvenue.

À la rentrée 2021, 43 élèves fréquentaient notre école, dont 19 maternelles, 6 CP, 9 CE et 9 CM.

L'équipe enseignante de notre école est composée de :

- Catherine CLUZEL est en charge de la classe des maternelles et CP, secondée par Corinne BALLEST-THOUBLE, ATSEM.
- Aurélie BERNARD enseigne aux CE et CM et assure le poste de direction.

○ Équipement informatique de l'école primaire dans le cadre du plan de relance numérique

Dans le cadre du plan de relance numérique lancé par l'État, un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires était proposé.

La commune de Brénod a déposé un dossier en mars et a reçu une réponse positive fin juin 2021.

Après consultation, la société DisWeb de Nantua a été retenue, pour la fourniture de 6 PC portables et 1 vidéo projecteur à Ultra courte focale pour un montant de 5 400 € T.T.C. Ce montant étant subventionné à hauteur de 70 % par le ministère de l'Éducation Nationale, le reste à charge s'élève à 1 620 € pour la commune.

○ Achat de mobilier neuf

Pour accompagner la nouvelle organisation de notre école, le conseil municipal a décidé l'acquisition d'un nouveau mobilier scolaire pour remplacer un matériel ancien et disparate.

Des pupitres et chaises réglables à la hauteur de chaque enfant meublent désormais les classes.

Les enseignantes et les élèves sont satisfaits de ce nouvel équipement.



○ Le goûter du Sou offert aux enfants de l'école.



Malgré un protocole sanitaire renforcé, les enfants de l'école ont pu passer un agréable moment le vendredi 17 décembre, juste avant les vacances de Noël. Ils ont préparé une belle surprise chantée sous forme de vidéo avant de partager un bon goûter offert par le Sou des écoles.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Notre accueil périscolaire/cantine est ouvert pour les enfants de l'école les lundis, mardis, mercredis (*), jeudis et vendredis de 7 h 00 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 en période scolaire.

Le centre de loisirs accueille quant à lui tous les enfants âgés de 4 à 11 ans pendant les vacances scolaires de 8 h 00 à 18 h 30 avec possibilité de cantine.

(*) Pour plus de détails sur les accueils et les périodes d'ouverture, en particulier pour les mercredis, n'hésitez pas à vous rapprocher des animatrices au 04.74.34.35.61.

HIVER 2021-2022

Pour rappel, le département assure le déneigement des itinéraires principaux qui relèvent de sa compétence (routes départementales).

La commune assure celui des voies communales et des chemins ruraux viabilisés.

Cet hiver, en l'absence de son employé communal, la commune a confié la mission de déneigement à deux prestataires privés pour une période allant du 15 novembre 2021 au 15 mars 2022 :

- L'ETA CARRIER Damien de Brénod pour le village (agglomération et voies communales),
- PERON Mathieu Travaux Forestiers de Champdor, pour les voies communales desservant les hameaux, les chemins ruraux et les chemins vicinaux.

Les propriétaires desservis par un chemin privé, sont responsables du déneigement de leurs accès. Le déneigement des voies privées fait désormais l'objet d'une convention entre la commune et les propriétaires. Cette convention prévoit une participation de 100 € annuels.

Dans la mesure de ses moyens, et notamment en cas d'épisode neigeux important et long, la commune priorise le réseau routier le plus fréquenté. La responsabilité de la commune ne saurait être engagée au vu des risques habituels liés à l'enneigement (verglas, neige des toits...).



Dans l'intérêt de tous, il est préconisé que chacun des usagers se prémunisse de ces risques, en les évaluant et en prenant les précautions utiles pour les neutraliser (arrêts de neige sur les toits, balayage et sablage des trottoirs devant les maisons, limitation de sa vitesse, non dépassement des engins en service, stationnement des véhicules gênant le déblaiement par ces mêmes engins...)

Merci de respecter les consignes de sécurité afin que tout un chacun puisse profiter pleinement de cette belle période hivernale !

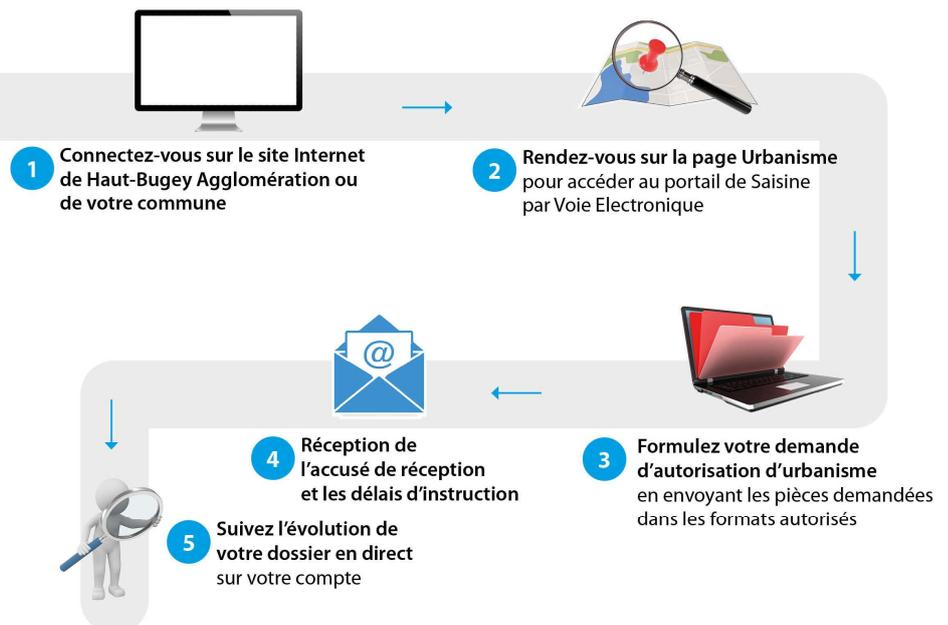
Damage dommage....



Merci à la personne qui, le samedi 15 janvier, a ruiné en 5 minutes les 3 heures de travail de damage des bénévoles du ski-club, dommage...

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée :



Contact

contact@hautbugey-agglomeration.fr
04 74 81 23 70

**HAUT
BUGEY**
AGGLOMÉRATION



ateliers numériques

LE NUMÉRIQUE ET VOUS : UN CONSEILLER POUR VOUS AIDER !

Sous l'impulsion de l'Etat, Haut-Bugey Agglomération, en partenariat étroit avec les communes de son territoire, souhaite offrir à ses habitants un accompagnement réel et personnalisé sur les outils numériques.

En effet, beaucoup de démarches ou offres sont aujourd'hui dématérialisées et une partie de la population se retrouve éloignée des services publics. C'est donc un véritable accès pour tous que les conseillers vont proposer aux habitants en difficulté face aux nouveaux usages numériques, que ce soit sur ordinateur, smartphone, tablette...

5 conseillers numériques sont désormais en activité sur le territoire du Haut-Bugey, répartis par secteur géographique. Ils proposent des ateliers collectifs gratuits (8 personnes maximum), ouverts à tous et pour tous vos besoins dans l'usage des nouvelles technologies.

Des questionnaires sont disponibles en mairie et auprès des commerçants du village.

Ces ateliers se dérouleront sur 10 séances, 5 à Champdor et 5 à Brénod, les vendredis après-midi de 14 h 00 à 16 h 30.



Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de votre conseiller numérique
M. Patrice TERGNY.

Centre Social les 7 lieux
Place du Dr Le Tacon
01110 Plateau d'Hauteville
Tél : 06 02 06 04 82

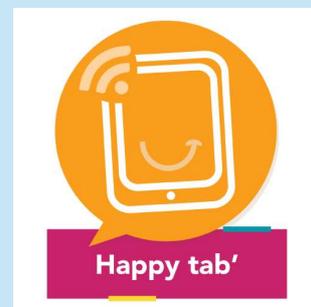
mail : conseillernumtp@hautbugey-agglomeration.fr

BIEN VIEILLIR ET SE DIVERTIR

- ✓ Vous êtes âgés de plus de 60 ans,
- ✓ Vous n'êtes pas nés avec un smartphone greffé dans la main,
- ✓ Vous avez la possibilité de découvrir l'utilisation des tablettes pour rester « dans le vent » et faire travailler votre mémoire.



L'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA) propose deux ateliers de prévention gratuits sur notre commune :



financés par la CARSAT Rhône-Alpes et la Conférence des Financeurs dans le cadre du Plan Seniors 01 avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).



La mémoire en jeu



Tous les jeudi matin, de 9 h 30 à 11 h 30
du 3 mars au 7 avril 2022
à la Mairie de Brénod

Atelier
GRATUIT*

Pour les +
de 60 ans

Mieux
VIVRE

Atelier
collectif
6 à 8
personnes

Bien
DANS SA TÊTE

6 séances
de
2 heures

Supports
pédagogiques
fournis

Transport
accompagné
sur
demande*

Gardez l'esprit vif, **stimulez vos neurones par l'utilisation d'une tablette tactile**, au travers d'une application ludique, personnalisée et scientifique, **et via des jeux traditionnels** (supports papiers, en groupe).

Au programme : 6 séances consacrées à la stimulation de chacune des fonctions cognitives :

Présentation
théorique,
**appropriation
de la tablette**
et exercices
pratiques

Travail sur
l'**attention**

Travail sur
les **fonctions
exécutives**
et logiques

Travail sur
le **langage**

Travail sur
la **mémoire**

Travail sur les
**fonctions
visuo-spatiales**

*Financé par la Conférence des Financeurs

Inscription auprès du secrétariat de Mairie de Brénod :

☎ : 04 74 36 01 02 – mail : mairie@brenod.com

Happy tab'



Tous les jeudi après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30
du 3 mars au 16 juin 2022
à la Mairie de Brénod

Atelier
GRATUIT*

Pour les +
de 60 ans

Mieux
VIVRE

Atelier
collectif
6 à 8
personnes

Bien
DANS LA
SOCIÉTÉ

15 séances
de
2 heures

Supports
pédagogiques
fournis

Transport
accompagné
sur
demande*

Bénéficiez d'**un accompagnement pour apprendre à utiliser une tablette tactile** ! Au programme, 15 séances intégrant des apports théoriques et pratiques sur tablette, abordées à travers 4 modules :

Découverte de la tablette : manipulations de base, prendre des photos, noter ses RDV

Communiquer, créer et surfer sur la tablette : internet, e-mail, Skype, réseaux sociaux

Se perfectionner : les applications, acheter et vendre

« Spécial CARSAT »

Tablette fournie, possibilité d'amener la vôtre !

* Financé par :

LES COMMÉMORATIONS

78^{ème} ANNIVERSAIRE DU 6 FÉVRIER 1944

Daniel MORAND était instituteur à Brénod de 1938 à 1944, Résistant actif et engagé, il fut arrêté le 6 février 1944 avec 33 autres personnes de la commune, et Déporté au camp de concentration de Mauthausen, où il est mort pour la France le 28 avril 1945.

À l'occasion du 78^{ème} anniversaire de la Rafle du 6 février 1944 à Brénod, l'école primaire de Brénod prendra officiellement le nom de ÉCOLE DANIEL MORAND.

La population est invitée à participer aux cérémonies du

DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022

- **À 10 h 30**, rassemblement devant le monument aux Morts de Brénod pour la commémoration traditionnelle de la commune à ses Déportés,
- **À 11 h 00**, cérémonie d'hommage à DANIEL MORAND et dévoilement de la plaque portant son nom devant l'école primaire.

60^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Pour célébrer le 50^{ème} anniversaire du comité FNACA Brénod – Champdor – Corcelles, la cérémonie commémorative du Cessez-le-Feu en Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie se déroulera **le samedi 19 mars 2022** selon le programme suivant :

- **9 h 00 : Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Brénod,**
- **9 h 30 : Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Corcelles,**
- **10 h 00 : Cérémonie au monument aux Morts de Champdor,**
- **10 h 30 : Inauguration des expositions sur la guerre d'Algérie et sur le 50^{ème} anniversaire du comité FNACA à la salle des fêtes de Champdor.**

L'exposition restera ouverte au public :

- le 19 mars de 14 h 00 à 17 h 30,
- le 20 mars de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

La journée du 21 mars sera réservée aux enfants des écoles de Brénod, Champdor et Corcelles.

ÉLECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dimanches
10 et 24 avril 2022.

Si ce n'est pas encore le cas,
pensez à vous faire inscrire sur
la liste électorale
avant le 2 mars 2022.



ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Les dimanches
12 et 19 juin 2022.

Si ce n'est pas encore le cas,
pensez à vous faire inscrire sur
la liste électorale
avant le 4 mai 2022.